

A l'attention de Monsieur le Ministre de
l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité
Nationale et du Co-développement

7 bd Lafayette, 63000 Clermont-Ferrand

A

, le

Objet : Financement d'une association illégale de soutien aux clandestins

Monsieur le Ministre,

Le Jeudi 3 Juillet dernier, TF1 et son jeu « Qui veut gagner des millions ? » accueillait toute l'équipe du film « Bienvenue chez les Chtis ». Les gains devaient aller, comme d'ordinaire, à des associations caritatives. Toutefois, l'acteur Kad Merad a choisi le « RESF » (Réseau Education Sans Frontières) comme destinataire de ses gains. Ainsi, pas moins de 72.000 Euros seront versés par la chaîne à une association de défense des immigrés clandestins, laquelle officie en toute illégalité.

En effet, en vertu de l'article L622-1 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile : *« Toute personne qui aura, par aide directe ou indirecte, facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irréguliers, d'un étranger en France sera punie d'un emprisonnement de cinq ans et d'une amende de 30 000 Euros ».*

En ma qualité de simple citoyen, je me permets donc, par la présente lettre, d'apporter à votre connaissance cette information, profondément choquante au regard de notre Droit. Plus largement, je souhaite attirer votre attention sur les divers agissements du « RESF », au demeurant très actif dans notre ville de Clermont-Ferrand, qui bénéficie de la liberté la plus totale dans l'organisation de diverses manifestations de soutien aux clandestins, là encore, en toute illégalité. Je ne doute pas que, sensible à ce problème, vous saurez accorder à celui-ci tout l'intérêt qu'il mérite.

Dans l'attente d'une réaction de votre part, je prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées et sincères,